

Avis voté en plénière du 28 novembre 2017

# La transition écologique et solidaire à l'échelon local

## Déclaration du groupe de la Coopération

Notre pays est engagé dans de profondes transformations : transition écologique et énergétique, révolution numérique, mais aussi transitions sociales et sociétales. Leur réussite dépendra en partie de la mobilisation des acteurs de terrain au sein de projets partagés à l'échelle locale. Alors que de nombreux contrats, plans et dispositifs existent déjà, le gouvernement souhaite mettre en place un nouvel outil : le contrat de transition écologique (CTE).

Celui-ci devra répondre à certaines conditions, présentées dans l'avis : simplicité, souplesse, stabilité et sécurité des financements. Le groupe de la coopération est plus particulièrement attaché au partage du diagnostic, à la dimension solidaire ainsi qu'au fonctionnement en mode projet susceptible de créer des synergies entre les acteurs.

Certains aspects méritent toutefois une attention particulière :

Tout d'abord, l'évaluation : pour que le Contrat de Transition Ecologique n'apparaisse pas comme un outil de plus, il nous semble indispensable d'évaluer les dispositifs existants et d'effectuer des retours d'expérience. Pour permettre d'adapter au mieux les projets, des bilans intermédiaires, ainsi que des indicateurs de suivi mesurables doivent être envisagés puis mis en place.

En second lieu, la proposition de création du guichet unique nous paraît nécessaire et permettrait une simplification des procédures et un gain de temps.

Enfin, une bonne communication, au niveau national comme au niveau local, sera essentielle pour que l'ensemble des acteurs parfaitement informés contribuent à ce que le CTE atteigne ses objectifs.

Dans le cadre de ces nouveaux contrats, les coopératives sont prêtes à préparer l'avenir et à jouer un rôle de mise en relation, et d'accompagnement de leurs adhérents. Les transitions environnementales, énergétiques, et numériques en cours peuvent être transformées en sources de valeur et de différenciation. Ce sont des opportunités d'innovation que nous serons en mesure de saisir.

Conscients de ces enjeux, la transition sera d'ailleurs le thème du Congrès de la coopération agricole qui se déroulera en fin d'année, sous l'intitulé « Les coopératives agricoles au cœur d'un monde en transition ».

Le groupe de la coopération a voté l'avis.